

Le Thoronet

Chez vous

Infos municipales

Développement Durable

Vu au Thoronet

...



Au sommaire...

Edito du Maire 3

Infos municipales 4/7

Etat civil	4
Le Thoronet pratique	4
Tri des déchets : rappel des nouvelles consignes	5
Débroussailler : une obligation qui vous protège	6
Le CCFF veille sur vous	7
La rentrée zen	7
L'accueil de la mairie en mouvement	7
Autour de l'école...	8
La rentrée, en rang, deux par deux !	
Réforme des rythmes, comme on peut	
Association des Parents d'Elèves	9
La Maison des Jeunes	9

Vu au Thoronet 10/13

Bals, fêtes, cérémonies, concerts, défis sportifs, sorties... retour sur votre été en images !

Infos Municipales 14/15

Nouvelle équipe municipale : qui fait quoi ?	14
A vos agendas ! Le programme de la rentrée	14
La fontaine miraculeuse en histoire	15
Le judo thoronéen joue les globe trotter	15
Journée des associations	15

C'est nouveau ! 16

Belles au Thoronet
Filipe Ribeiro, Plaquiste Varois
J.P.E Protection
Hakawerk, produits d'entretien
Association Airsoft TAZ



Le Thoronet Chez Vous - Bulletin municipal
Directeur de la publication & responsable de la rédaction : M. Gabriel UVERNET
Réalisation : Elisabeth Dietrich-Weiss / Idée Publique - Stéphanie Benyayer
Impression : Colormod. Tiré sur papier recyclé.
Tiré à 1500 exemplaires - Dépôt légal à parution.



Couverture :
Concert IAM
Les Nuits
Blanches

Chers Thoronéens,

L'été fut une fois de plus une saison sublime dans notre petite commune. Les associations et le conseil municipal ont proposé de nombreuses animations pour tous et je crois savoir que chacun a pu s'amuser et profiter de l'été comme il se doit. Pour prolonger un peu le plaisir, plongez vous dans le retour sur votre été en images !

Cependant, je note avec regret que le Club Vermeil, faute de relève, fermera ses portes après le réveillon de la St Sylvestre. Nous souhaitons tous voir encore nos saisons dynamisées par les associations qui fournissent un travail considérable. Pour que perdurent ces activités tant appréciées, elles ont besoin de vous ! Alors n'hésitez plus, manifestez vous auprès d'elles, proposez vos idées et participez activement à la vie de la commune !



Mais voici que c'est déjà la rentrée. La première pour certains à qui nous souhaitons bien sûr une belle nouvelle vie à l'école ! En parlant d'école, vous trouverez d'ailleurs dans ce numéro des informations relatives à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires à laquelle notre village ne peut se soustraire. La solution adoptée pour l'heure correspond aux capacités de financement de la commune et nous espérons pouvoir améliorer notre adaptation à la réforme au plus vite. Ce sera également l'occasion de découvrir la toute nouvelle Association des Parents d'Elèves du Thoronet avec laquelle la commune compte bien travailler de concert pour œuvrer dans l'intérêt de chaque élève.

Cet édito est également pour moi et mon conseil municipal l'occasion de souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants, nombreux cette année. J'espère vivement que chacune de ces familles appréciera la douceur de vivre qui nous est si chère, ici, au Thoronet.

Pour la plupart, c'est la fin des vacances et la reprise de la course folle du quotidien. Pour mon conseil municipal et moi-même, le rythme est soutenu depuis les dernières élections et nous sommes tous à pied d'œuvre pour pérenniser les projets en cours et en lancer de nouveaux, toujours avec l'objectif d'améliorer le quotidien des Thoronéens.

Je vous souhaite donc à tous une excellente rentrée et bien sur une bonne lecture de votre numéro 4 du Thoronet Chez Vous.

Gabriel Uvernet,
Maire du Thoronet

Infos municipales

Etat civil

Ils sont nés

Prairial Luka, le 06/06. Liegeois Louise, le 14/06. Somigli Marius, le 16/06. Ehlers Henri, le 25/07. Boudersa Sélim, le 02/08.

Ils se sont mariés

Feola Elodie et Duquesne Patrice le 21/06. Borgnet Stéphanie et Goncalves Philippe, le 21/06. Desmedt Pascale et Bar Jean-Paul, le 21/06. Leroux Ludivine et Perdrix Alexandre, le 28/06. Marrel-Trouve Nathalie et Sale Daniel, le 26/07. Petitfils Anne-Sophie et Faupin Arnaud, le 07/08. Rozat Laurence et Latil Carine, le 08/08. Bourgarit Caroline et Zanette Vincent, le 16/08. Birladeanu Ionela et Tordo Eric, le 16/08. Presse Patricia et Le Grall Stéphane, le 23/08. Casula Audrey et Manigold Mickaël, le 06/09.

Ils nous ont quittés

Missirian Mickaël, le 07/06. Geyler Marguerite, le 07/06, Nolot Marie-Louise, le 08/07. Descamps Marc le 22/07. Martin Michel, le 18/08. Pruvost Philippe, le 24/08. Ganzin Edmond, le 07/09.

Le Thoronet pratique

Mairie	04 94 73 87 11
Fax	04 94 60 10 57
Secrétariat / Sec. générale	04 94 73 87 11
Accueil - C.C.A.S - Elections	
Cimetières - Etat civil :	04 94 73 87 11
Cartes d'identité - Passeports	
Etrangers :	04 94 73 87 11
Urbanisme - Cadastre :	04 94 73 80 75
Ressources Humaines :	04 94 73 80 74
Comptabilité, Cantine :	04 94 73 81 47
Service de l'eau, Assainissement,	
Secrétariat :	04 94 73 81 49
Services Techniques :	06 12 62 01 40
Eau (Urgences seulement)	06 82 74 05 95
Office du Tourisme :	04 94 60 10 94
Maison des Jeunes :	04 94 76 35 70
Police Municipale :	06 16 35 49 71
ASVP :	06 12 62 01 47

Cabinets médicaux :

Docteurs Bourgeois	04 67 12 66 84
Docteur Duvoy	09 73 01 90 10

Kinésithérapeutes :

Frédéric Warszawski	04 94 60 11 13
Vincent Demassue	04 94 76 31 13

Infirmiers libéraux :

Catherine Pique	04 94 73 83 41 -	06 16 75 31 60
Hassiba Rahem	04 94 60 78 26 -	06 21 74 68 72
Romain Masson		06 25 92 30 09
Valérie Barbaras		06 19 13 37 51

Pédicure - Podologue :

Marie-Laure Gravier	04 94 60 10 82
---------------------	----------------

Taxis et Transports Médicaux :

Taxi Rafy	06 50 04 72 98
Taxi Franck	06 17 48 82 34

Maison Médicale du Luc :

Week-End et jours fériés	
Garde : Samedi de 12h à 24h -	15
Dimanche & jours fériés de 8h à 24h	

Culte :

Eglise Ste Marie du Thoronet	
Messe le samedi à 18h	
Abbé Yves Menjot :	06 81 04 24 33
Presbytère de Lorgues :	04 94 73 70 53
Abbaye du Thoronet	
Messe le dimanche à 12h, chants grégoriens :	04 94 60 43 90

Tri des déchets : *rappel des nouvelles consignes*

Depuis le 1er Juin 2014, deux nouveautés viennent changer les habitudes des trieurs :

• 1 : des consignes de tri élargies.

Tous les emballages en plastique sont désormais acceptés dans le bac jaune, sans exception.

L'acier, l'aluminium et le carton vont toujours dans le bac de tri.

• 2 : les papiers mélangés avec les emballages.

Pour trier les papiers, plus besoin de se rendre dans les points d'apport volontaire. Il suffit de les déposer dans un bac jaune, avec les emballages.

Ce nouveau dispositif permet de simplifier le tri, réduit la pollution, diminue le coût global de la collecte et augmente le tonnage de produits recyclés de 20% en moyenne.

Ce qui ne change pas :

- Les emballages doivent être déposés en vrac dans les conteneurs jaunes.
- Le verre est interdit dans le bac jaune. Des colonnes à verre sont prévues à cet effet.
- Les sacs noirs sont interdits dans le bac jaune.
- Le camion de collecte de tri passe le mercredi matin. Les sacs translucides et/ou les bacs jaunes doivent être sortis **le mardi soir après 21h**.

Points d'apport volontaire sur la commune du Thoronet :

- Cimetière (colonnes à verre)
- Ecole maternelle (colonnes à verre + colonnes à vêtements)
- Route de Lorgues (colonnes à verre + colonnes à emballages + colonnes à vêtements)
- Mauniers (colonne à verre)
- Quartier L'eau de vie (colonnes à verre, à emballages)
- Hameau des Camails (colonnes à verres).

Collecte des ordures ménagères (sacs noirs) :

En centre-ville : LUNDI-JEUDI-SAMEDI.

Les ordures ménagères ne sont pas collectées le mercredi.

En périphérie : LUNDI et JEUDI ou MARDI et VENDREDI en fonction du secteur.

Pour plus d'information, contactez directement le service.

Pour tous renseignements :

Communauté de Communes Cœur du Var / Pôle valorisation des déchets : 04 94 39 44 90

Mail : info-dechets@coeurduvar.com

Site Internet : www.coeurduvar.com

PADD Cœur du Var : *Réunion publique*

Schéma de Cohérence Territoriale : Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

Habitants et usagers du territoire sont invités à venir échanger sur les orientations proposées pour l'avenir de Cœur du Var à l'occasion d'une réunion publique le jeudi 2 octobre, à 18h, au siège de la Communauté de Communes au Luc.



Débroussailler : une obligation

qui vous protège

En cas d'incendie, il ralentit la propagation du feu, diminue sa puissance et évite que les flammes n'atteignent les parties inflammables de votre maison.

Le débroussaillage protège également la forêt, limitant le développement d'un départ de feu accidentel depuis votre domicile. Il évite de concentrer tous les moyens de lutte sur les zones habitées laissant la forêt sans protection.

L'arrêté préfectoral N° 322, du 20 avril 2011 définit précisément les obligations de chacun en terme de débroussaillage et de maintien en état débroussaillé sur sa propriété, en fonction de sa situation.



Quels sont les espaces à débroussailler ?

L'obligation de débroussailler concerne les propriétés situées dans les bois, les forêts et terrains assimilés (landes, maquis, garrigue) ou à moins de 200 mètres des lisières de ces types de végétation.

Dans cette zone des 200 mètres, le code forestier liste clairement les zones concernées :

Abords de constructions, chantiers et installation de toute nature : 50 mètres, que le maire peut porter à 100 mètres et le long des voies privées qui y donnent accès.

En zone urbaine, la totalité de votre propriété doit être débroussaillée, sans oublier le périmètre de 50 mètres autour des bâtiments, dans le cas où ce dernier empiéterait sur une zone non urbaine.

Que risque t-on en cas de non respect de la réglementation ?

La contravention prévue et appliquée dans la plupart des cas est de classe 4 (750€).

Certains cas comme les campings se verront directement appliquer une contravention de classe 5 (1500€). Cf article R. 163-3 du code forestier.

Le maire de la commune est habilité à vous mettre en demeure d'effectuer les travaux nécessaires dans un temps imparti. En cas de non respect de cette mise en demeure, vous commettez un délit et vous exposez à une amende de 30€ par m². Cf article 163-5 (1) du code forestier.

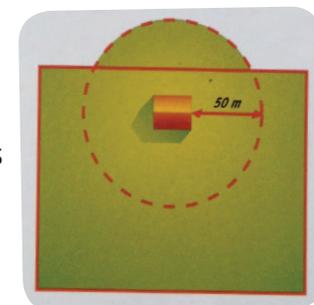
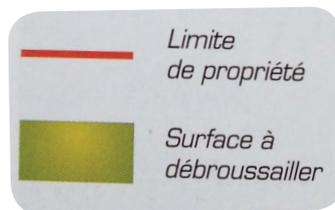
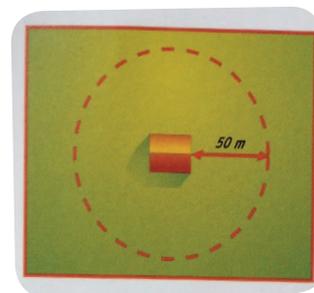
Bon à savoir :

En cas de sinistre, votre assurance habitation n'est pas tenue de couvrir les dommages si la densité excessive de végétation sur votre terrain a facilité la propagation d'un incendie. Cf article L 122-8 du code des assurances.

Vous pouvez dans ce cas également être mis en cause : «L'assureur peut, s'il est établi que l'assuré ne s'est pas conformé aux obligations découlant des articles L. 131-10 à L. 131-15 et L. 134-4 à L 134-18 du code forestier, pratiquer, en sus des franchises prévues le cas échéant au contrat, une franchise supplémentaire d'un montant maximum de 5000€».

Pour plus de précisions, contactez le Comité de Secteur :

Jean-Luc Zamora : 06 25 13 36 87 ou Primo Donini : 06 09 76 52 92



Le CCFF

veille sur vous

En 2007, un projet de tour de guet trotte dans la tête du Président délégué du CCFF. Ainsi commence alors la recherche de dons qui se révèle très fructueuse grâce, notamment à Armofor Le Luc, Béton de France Toulon, Point P Le Luc, SOSACA La Motte, SMIC Le Luc, Ferronnerie d'art et Ent. Roure Le Thoronet, Bonifay Tourves ou encore Rector Draguignan réunissant au total 6000€. 525 heures de construction par les bénévoles du CCFF plus tard, la tour était inaugurée, le 7 juin 2008.



En 2010, les premières patrouilles en quad ont lieu. Là encore, il faut remercier les commerçants des communes environnantes pour leur participation financière à hauteur de 5000€.

En 2012, naît un nouveau projet : une caméra commandée par ordinateur, tablette et smartphone, permettrait de surveiller le territoire avec une vue à 360° et un grossissement par 36. Le CCFF reçoit alors une subvention exceptionnelle de l'Assemblée Nationale par M. Couve et une autre de la Mairie du Cannet des Maures. A cela, viennent s'ajouter les nouveaux dons de commerçants et de particuliers. Le montant nécessaire de 8100€ a été atteint et aujourd'hui, il ne reste plus qu'à installer et programmer l'engin de surveillance de notre splendide territoire. Dès lors, trois personnes du CCFF du Thoronet pourront alors la manipuler et un code sera délivré au Service Départemental d'Incendie et de Secours de Draguignan, pour la protection de la forêt.

Les divers projets du CCFF sont un réel moteur pour améliorer chaque jour le bien-être des habitants et des milieux naturels dans lesquels nous évoluons. C'est pourquoi le Comité ne s'arrête pas là et repartira très vite à la pêche aux dons pour l'achat d'un drone de surveillance de la forêt et de recherche des personnes. Ce dernier permettrait en effet de localiser un départ de feu indétectable à l'œil nu depuis la tour de guet.

La rentrée

zen...

Les cours de Hatha Yoga, ouverts à tous, ont repris à la Maison des Associations. Contrôle du souffle et postures sont au programme de ce yoga menant au mieux-être individuel et au rapport à l'autre.

Planning :

Lundi : 9h30-10h30 et 10h45-11h45
18h00-19h00 et 19h15-20h15

Vendredi : 9h30-10h30 et 10h45-11h45

Renseignements :

Association des Praticants de Yoga du Thoronet : 04 94 73 86 07.



L'accueil de votre mairie

en mouvement !

L'accueil de votre mairie a récemment changé de capitaine ! Souhaitons la bienvenue à Davina qui prend désormais les commandes du service administratif du lundi au vendredi.

Depuis le 6 septembre, ce dernier est d'ailleurs ouvert aux administrés, chaque samedi, de 9h à 12h.

Vous pourrez ainsi effectuer vos démarches en toute sérénité, avec l'aide de la souriante Isabelle, que vous connaissez déjà !



Infos municipales

Autour de l'école : la rentrée de tous les changements

En rang, deux par deux !

Mardi 2 septembre dernier, nos petits reprenaient le chemin de l'école. Sourires aux lèvres, accompagnés pour la plupart de leurs parents, tous avaient l'air ravi de retrouver ou de découvrir leur école et leur nouveau directeur, Philippe Marche.

Cette année, les effectifs ont augmenté. En effet, la perte d'une classe et l'arrivée de nouveaux enfants dans le village font grimper le nombre d'élèves. L'école accueille donc 232 élèves pour l'année scolaire 2014/2015, en comparaison avec l'année dernière, qui comptait 215 enfants.

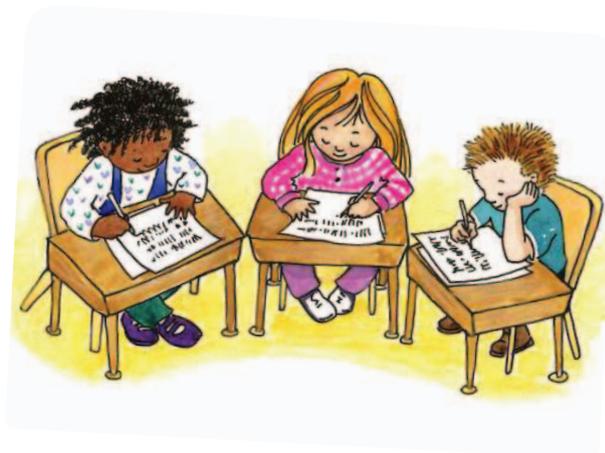
Nous leur souhaitons à tous une très belle année scolaire, de beaux résultats, une foule d'amis et toujours plus de découvertes !

La réforme... comme on peut

L'application de la réforme des rythmes scolaires n'a pas été des plus simples. La commune vous faisait part dans son dernier bulletin de sa position vis à vis de ce changement mais chacun sait que nul n'est censé ignorer la loi et que nous sommes contraints de l'appliquer.

Outre le financement hors normes qu'elle implique, l'organisation en elle-même est très longue à mettre en place.

Pour l'heure, la commune propose donc un système de garderie dont voici les horaires :



	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Garderie traditionnelle	7h30 - 8h20 16h30 - 18h00	7h30 - 8h20 16h30 - 18h00	7h30 - 8h20	7h30 - 8h20 16h30 - 18h00	7h30 - 8h20 16h30 - 18h00
Cantine	11h30 - 13h30	11h30 - 13h30	11h30 - 13h30	11h30 - 13h30	11h30 - 13h30
Garderie réforme des rythmes scolaires	15h45-16h30	15h45-16h30		15h45-16h30	15h45-16h30
Garderie du mercredi après-midi (hors vacances scolaires)			13h30 - 18h00		

Cette solution est bien sûr provisoire. La commune a d'ores et déjà passé commande de mobilier et de matériel afin d'améliorer les conditions de la garderie, et ce pour le bien-être de tous les élèves. Nous avons également recruté quatre agents qui vont sous peu passer le diplôme du BAFA. De nouvelles embauches seront certainement nécessaires.

Infos municipales

Les parents s'impliquent

Une des nouveautés de cette rentrée est la création par les parents d'élèves de l'Association des Parents d'Elèves du Thoronet, nommée APE du Thoronet.

Avec son statut d'association Loi 1901 à but non lucratif, elle propose à chaque parent d'adhérer pour servir d'intermédiaire avec l'école et la municipalité avec lesquelles elle travaillera de concert pour améliorer encore la vie scolaire de nos bambins. Une belle initiative que la commune encourage !



Le rôle de l'APE du Thoronet en quelques mots :

- **Inform**er les parents de la vie scolaire des enfants
- **Exprimer** le point de vue des parents aux côtés des enseignants et des représentants de la Mairie
- **Inciter** et organiser l'échange entre les parents sur les projets d'école importants
- **Soutenir** des projets scolaires
- **Participer** avec d'autres parents à l'organisation de projets conviviaux tout au long de l'année scolaire (animations, soirées, journées spéciales...)
- **Représenter** et/ou accompagner les parents dans leurs démarches

Bon à savoir : Une boîte aux lettres scolaire est à la disposition de tous les parents et le panneau d'affichage situé devant la primaire est consultable par tous !

Contact : Eliza Lepagnol (Présidente) : 06 26 50 10 48

Mail : apeduthoronet@gmail.com



: www.facebook.com/apeduthoronet

La Maison des Jeunes, *c'est toute l'année !*

L'Espace Jeunes a réouvert ses portes le 3 septembre dernier. Les horaires d'accueil sont les suivants :

Périodes scolaires :

- Mercredi et samedi : de 14h00 à 19h00
- Vendredi : de 17h00 à 19h00 / de mai à juin : de 16h00 à 20h00

Petites vacances scolaires :

- Du lundi au samedi : de 14h00 à 19h00 (Fermeture à Noël)

Grandes vacances (juillet-août) :

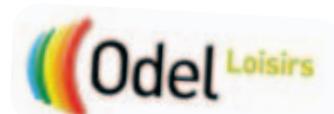
- Du mardi au samedi : de 14h00 à 19h00
- Le samedi : jusqu'à 23h00 un samedi par mois
- Fermeture annuelle le 14 août au soir pour 2 semaines



Pour s'inscrire, il suffit d'être Thoronéen et d'avoir entre 12 et 17 ans. Quelques papiers sont également à remettre :

- Fiche de renseignements
- Photocopie d'attestation d'Assurance Maladie
- Certificat médical rempli par le médecin traitant
- Attestation d'Assurance Responsabilité Civile et Individuelle Accident de l'année en cours
- Règlement intérieur daté et signé
- Cotisation annuelle de 15 € par espèces ou par chèque à l'ordre du Trésor Public

Contact : Directrice : Stéphanie DEJARDIN – 06 17 84 68 00
Maison des Jeunes – 525 boulevard du 17 août 1944



Vu au Thoronet

Tout au long de l'été, les Thoronéens ont bougé, mangé, dansé, chanté, se sont retrouvés, bref, ont profité à fond de la belle saison grâce aux animations proposées par les associations de la commune. Le Conseil Municipal tient donc à remercier chaleureusement tous les bénévoles de ces associations, qui, toute l'année, oeuvrent pour le bien-être des habitants, petits ou grands !

C.L.A.S : *un premier bilan positif*

L'année scolaire 2013/2014 fut la première pour le C.L.A.S, un dispositif d'aide aux devoirs et d'épanouissement des élèves sous forme d'ateliers ludiques et interactifs.

A raison de 2 fois 2 heures par semaine, une douzaine d'élèves bénéficient de ces ateliers, emmenés par Sylvie, Pascale et deux bénévoles. Les résultats scolaires se voient améliorés et les enfants se sentent mieux en collectivité.

En quelques mots, pourvu que ça dure !



Le repas des anciens : *retrouvailles et bonne humeur*

Le 11 juin dernier, près d'une centaine de personnes avait répondu présente à l'invitation du C.C.A.S au déjeuner de printemps du troisième âge.

Cette année, c'est la cantine qui accueillait cet événement. Valérie et Annie, assistées de Jessica et Odé, avaient concocté pour l'occasion un menu délicat qui, agrémenté de musique, a ravi l'assemblée.



A l'école, *la mémoire s'expose*

Le 16 juin dernier, l'association des Anciens Combattants inaugurerait une exposition autour de la seconde guerre mondiale sous forme de panneaux éducatifs.

Cette exposition installée dans l'école retraçait les grandes lignes de la guerre, participant ainsi au travail de mémoire et à la transmission de l'Histoire aux enfants.



Les Nuits Blanches *ont donné le rythme !*

Les 4, 5 et 6 juillet derniers, se tenait le rendez-vous désormais incontournable de l'été. Trois jours de concerts avec au programme des artistes engagés, des textes touchants, des sonorités entraînantes, des têtes d'affiches et des groupes à découvrir absolument.

Bien que la première soirée fût entachée par la venue d'une pluie persistante, la suite des festivités s'est déroulée sous de sublimes auspices. Nneka et IAM ont déplacé une foule considérable, permettant aux artistes ouvrant les concerts de se produire devant un public désormais fan, à coup sûr !



La fontaine

a encore fait des miracles !



Le 18 juillet, la fontaine miraculeuse de la Guilde des Vignerons, présidée par Eric Bessone, donnait le coup d'envoi de trois jours de fête dans le village. Une fois de plus, Thoronéens et visiteurs se sont pressés autour de la Fontaine pour déguster le nectar de la Guilde. Une occasion supplémentaire de se retrouver, de se rencontrer, autour d'un moment convivial, à l'image de notre village.



La fête du village :

3 jours sous le signe de l'été

Les 18, 19 et 20 juillet, se tenait l'annuelle fête du village, dans la cour de l'école et les alentours. Nathalie Fabre et ses gentlemen ont lancé les festivités le vendredi. Samedi, la soirée Chupa Chupa a fait danser la cour de l'école et dimanche clôturait ce long week end estival avec des animations l'après-midi et le Summer mix en soirée.



Chaque soir, les visiteurs en balade pouvaient se restaurer avec un camion à pizza et un autre proposant divers sandwiches.

Pour les douceurs, la fête foraine ne manquait pas des mythiques churros ou encore de la fameuse barbe à papa !



Les vacances d'été

de l'Espace Jeunes

Pendant les vacances estivales, les Thoronéens sont venus régulièrement à la Maison des Jeunes pour se retrouver, échanger, et profiter des sorties et activités proposées. 180 adolescents ont été accueillis au mois de juillet et 79 en août, une belle satisfaction pour la directrice de la structure, Virginie Dejardin et son animateur.



Entre tournois de billard, ping-pong et babyfoot, les jeunes se sont adonnés à diverses activités artistiques pour orner leur espace de quelques décorations sur le thème de la Coupe du Monde de football. A leur demande, l'Espace Jeunes a même organisé une sortie à Aqualand à Fréjus ! Ils ont également partagé un moment de détente au bowling de la Garde, alliant tournoi sportif et parties de rigolade. Les jeunes ont vécu ensemble la finale de la Coupe du Monde de football autour d'un buffet pizzas. Enfin pour clôturer les vacances, direction les Gorges du Loup pour un après-midi canyoning,

sensations fortes garanties !

Il ne faut pas oublier non plus le projet Ecolo'actif en Cœur de Var auquel les jeunes ont activement participé. Ils ont construit des bacs à fleurs en palettes recyclées dans lesquels ils planteront régulièrement fleurs ou légumes de saison. Et pour cette initiative, ils ont été reçus à la Communauté de Communes pour un après-midi festif durant lequel ils ont pu exposer leur projet et échanger avec les autres Maisons des Jeunes participantes. Les vacances sont maintenant terminées mais l'Espace Jeunes accueille les jeunes Thoronéens toute l'année !



Vu au Thoronet

Du son, de la lumière... ... des fêtards !

Le 13 juillet dernier, la soirée commençait par l'apéritif dans la rue offert par la commune. Le vin de la guilde fut très apprécié, tout comme les spécialités provençales proposées.

Ce moment convivial s'est poursuivi par un repas concocté par le foyer rural, agrémenté de chansons connues de tous, entonnées par une chanteuse pleine de joie de vivre, qui entraîna avec elle toute l'assemblée pour des pas de danse et les refrains en chœur !

Du côté de la rue Grande, dès la nuit tombée, les promeneurs se baladaient parmi les stands du marché nocturne, profitant des températures agréables de la soirée.



L'été dans les Bertrands on y mange et on y danse !

Samedi 26 juillet, le Foyer rural organisait cette fois la fête des Bertrands. Au programme une gigantesque fideua.

Cette spécialité culinaire valencienne, plat de pêcheurs, reprend le principe de la paëlla, sur une base de pâtes.

Tout le monde apprécia à sa juste valeur la saveur de ce plat convivial et la soirée continua en musique, histoire de prolonger le plaisir !

Le 23 août, ce sont **les Camails** qui prenaient le relais des fêtes de quartiers avec une paëlla traditionnelle cette fois, mais tout autant appréciée !



Mille Pattes ont couru dans le village !

Le samedi 2 août, se tenait la dixième édition de la course des Mille Pattes. Le départ fut lancé par Monsieur le Maire à 18h30 pour les 110 participants. Le gagnant, Bruno Girard, a passé la ligne d'arrivée avec sa petite dans les bras ! Une future sportive à coup sûr !

Bien que la température fût plus agréable en fin de journée, les coureurs se sont rafraîchis avec bonheur dans la fontaine de la place de la Mairie !

La journée s'est clôturée par un dîner dans la cour de l'école, un plat de spaghettis, très apprécié des sportifs !



Le Moutas en fête !

Samedi 9 août dernier, c'est le quartier du Moutas qui célébrait l'été. Après le challenge Roger Viort, nombreux sont ceux qui se sont retrouvés autour du repas organisé pour l'occasion et qui ont profité de la soirée pour danser sur des rythmes entraînants !



Le 15 août, une journée mémorable

Une journée bien remplie qui a débuté en fin de matinée par la cérémonie du souvenir en l'honneur des 7 lorguais tombés sous les balles des nazis au cours d'une embuscade tendue au carrefour de Lorgues et du Thoronet.

Les porte drapeaux des associations patriotiques, les maires Claude Alémania et Gabriel Uvernet, le conseiller général Barthélémy Mariani, les présidents des associations et un détachement militaire participaient à cette émouvante manifestation.



En fin d'après-midi, s'est déroulée l'inauguration de la stèle commémorant le 100^{ème} anniversaire du début de la 1^{ère} guerre mondiale et de la seconde guerre mondiale, ainsi que l'anniversaire de la libération du

Thoronet, en présence du député Jean-Michel Couve, du conseiller général Barthélémy Mariani, et de notre maire Gabriel Uvernet.



La journée se clôtura par un repas «paëlla» autour duquel plus de 100 convives se sont retrouvés et ont pu admirer un sublime feu d'artifice qui illumina le ciel thoronéen à la nuit tombée.

Les remerciements vont au président de la section UNC Henri Voisin, à la présidente du Souvenir Français, Annie Nivière, à Nicole Le Berre, présidente du Foyer Rural, aux Jeunes Sapeurs Pompiers, aux membres du CCFF, au policier municipal de la commune, à l'ensemble du Conseil Municipal et particulièrement aux deux adjointes, Annick Pellerin pour sa participation à l'élaboration de la stèle, Elisabeth Dietrich-Weiss pour l'organisation du feu d'artifice, ainsi qu'aux bénévoles qui ont œuvré pour que cette journée dédiée au souvenir soit une réussite.

Et de la Fontaine, le rosé coula !

Une fois n'est pas coutume, la Fontaine Miraculeuse qui jaillissait le 22 août dernier, a remporté un franc succès, auprès de Thoronéens comme des visiteurs, petits et grands.

Le jeu de boules fut le théâtre d'un barbecue géant, accompagné d'une ratatouille maison, le tout sur des airs populaires repris par des passionnés !



Nouvelle équipe municipale, *Qui fait quoi?*

Dans le dernier numéro de votre bulletin municipal Le Thoronet Chez Vous, nous vous présentions la nouvelle équipe municipale.
Découvrez dans ce nouveau numéro l'équipe de l'opposition, plus en détails.



Eric Garcia :

Conseiller municipal
Cadre territorial à la Mairie du
Cannet des Maures



Alain Silva :

Conseiller municipal
Conseiller communautaire
Cadre de gestion retraité



Françoise Berthiaux :

Conseillère municipale
Directrice d'école d'infirmières
retraitée



Sandrine Guilbert :

Conseillère municipale
Secrétaire de profession

A vos agendas ! *Le programme de la rentrée*

Foyer Rural

- **Samedi 27 septembre** : Sortie à la Foire de Marseille
- **Dimanche 5 octobre** : 11^{ème} randonnée des mines de bauxite
- **Jeudi 13 novembre, 18h00** : Assemblée Générale
- **Samedi 6 décembre** : Téléthon, repas dans la salle des fêtes
- **Mercredi 31 décembre** : Réveillon de la St Sylvestre

Souvenir Français

- **01 novembre** : Cérémonie patriotique au carré militaire du cimetière et buffet dinatoire
- **11 novembre** : Cérémonie patriotique au monument aux morts

Maison des Jeunes

- **27 septembre** : Paintball (Les Arcs)
- **25 octobre** : Festival International de l'Air & fast food (Fréjus)
- **29 octobre** : Karting (Le Luc)
- **22 novembre** : Cinéma & shopping (La Garde)
- **13 décembre** : Patinoire & marché de Noël (Draguignan)

Vacances scolaires

Du 18 octobre au 02 novembre
Du 20 décembre au 04 janvier 2015

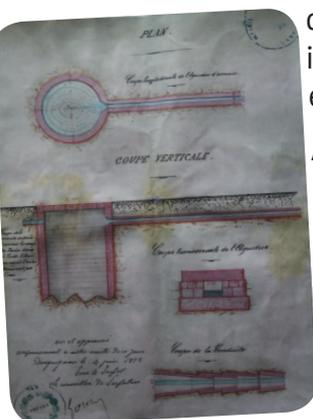
Sans oublier...

- **Samedi 11 octobre** : Abbaye du Thoronet, Vars Musica
- **Dimanche 19 octobre** : Dernier déjeuner du Club Vermeil

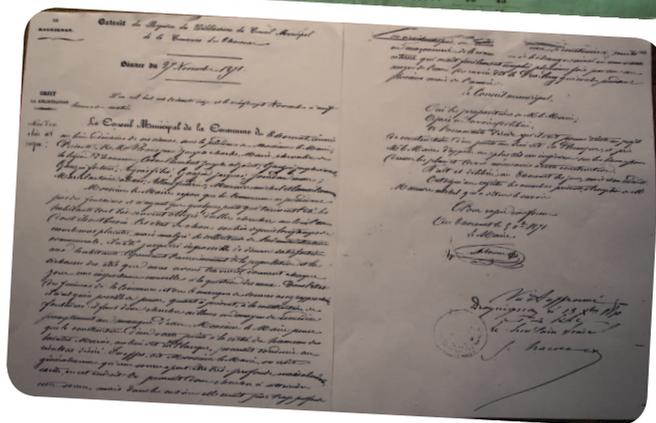
La fontaine miraculeuse... ... en histoire

La fontaine située Place Vermot, face à la Guilde des Vignerons, fut édifée il y a 140 ans. Elle servait de puits citerne à la commune.

Les documents d'archives nous montrent que le Conseil Municipal du 9 avril 1874 engage les travaux de construction du puits. Les plans en coupe nous apprennent que la fontaine mesure 5 mètres de diamètre en extérieur et 4 mètres en intérieur, sous terre. Ses murs sont d'une épaisseur de 50 centimètres.



Aujourd'hui, le puits citerne est utilisé deux fois par an, en été, pour le plus grand bonheur des amateurs du rosé de la Guilde des Vignerons, qui coule alors à flots de la fontaine dite «miraculeuse»...



Le judo Thoronéen joue les globe trotter

Les judokas du JCCV, emmenés par Fanck Fileri, sont partis le 10 août dernier pour deux semaines à la découverte du Canada.

La première semaine était réservée aux visites mais fut tout de même ponctuée de quelques entraînements.

Le stage s'est déroulé du 18 au 22 août avec Frédéric Demontfaucou 6^{ème} dan, champion du monde et 3^{ème} aux JO. Ce dernier fit d'ailleurs une magnifique démonstration technique qui a dynamisé les 95 judokas présents !



Ce séjour restera une superbe expérience humaine avec un accueil adorable dans les familles, une organisation extraordinaire managée par Réjean Lavoie, directeur technique de Judo Anjou, et une très bonne entente entre les deux clubs de judo.

En 2015, le JCCV recevra ses amis Québécois du 18 au 26 juillet avec en prime le stage international de Montpellier du 13 au 18 juillet.

La journée des associations, des rencontres fructueuses

Le 6 septembre dernier les associations se sont réunies sur le parking Rainaud sous un soleil éclatant pour la joie de tous les exposants. Thoronéens, petits et grands, ont pu découvrir tous les sports et les activités proposés sur la commune.

Cette matinée fut une réussite et le Conseil Municipal tient à remercier les associations pour leur implication et les Thoronéens pour leur participation active.

Bon à savoir : Vous trouverez en mairie et à l'Office du Tournisme la liste complète des associations de la commune ainsi que leurs coordonnées.



C'est nouveau !

Belles belles belles...

Votre nouvel institut de beauté a ouvert ses portes avec Caroline, qui propose des soins du corps et du visage, de l'onglerie et la traditionnelle épilation, également proposée à ces messieurs.

Bon à savoir : Belles au Thoronet propose aussi des bons cadeaux !

Du lundi au samedi (Fermé le mercredi)
De 8h45 à 11h20 et de 13h30 à 18h00

60, Rue Grande
Tel. : 07 78 34 28 09



Du nouveau pour vos travaux !

Pour vos travaux de finition intérieure, d'aménagement et d'isolation, vous pourrez désormais faire appel à Filipe Ribeiro Texeira.

Il vous fera profiter de son expertise dans le neuf ou la rénovation également pour la pose de menuiserie en bois, PVC ou aluminium.

Tel. : 06 69 43 19 79
Mail : sarl.plaquistevarois@yahoo.fr



Vivez protégés !

Avec 33 ans d'expérience, J.P.E Protection propose l'entretien, l'installation et le dépannage de tous vos systèmes d'alarme, interphones, vidéosurveillance et toute la domotique aujourd'hui disponible.

Bon à savoir : Interventions 24/24h et 7/7j

Tel. : 06 16 85 35 09
Mail : jpe.gouzel@orange.fr



L'entretien certifié

La société Hakawerk fabrique et distribue une large gamme de produits d'entretien pour la maison, vos animaux de compagnie et même des produits pour le corps. Leur spécialité : le respect de l'environnement. Tous les produits sont certifiés eco audit EMAS et la société propose même un service de recharge et de reprise des emballages vides, pour une solution globale de protection de l'environnement.

Bon à savoir : livraison gratuite à domicile !
Votre contact au Thoronet : Cathy Breton.
Tel. : 07 78 21 14 90



Association : AIRSOFT TAZ

L'airsoft est un jeu utilisant des répliques d'armes à feu propulsant des billes en plastique. Il existe de nombreuses règles du jeu, toutes ont pour origine un scénario établi entre les joueurs avant le début de la partie.

Le jeu se déroule tous les dimanches (sauf exception) sur un terrain gracieusement prêté par la Mairie du Thoronet situé sur les hauteurs du village. Rendez-vous le matin à 8h30 avec une pause déjeuner vers midi (prévoir le pic-nic et beaucoup d'eau !). Le jeu se termine vers 16h.

Renseignements :  AIRSOFT TAZ (par message privé)
Mail : squad_taz@hotmail.com

